## ANNONCES JUDICIAIRS.

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. M. Riegler vs J. J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,070—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur, James J. Schmidt, dans et à la succession du défunt, William B. Schmidt et dans et à chacun et chaque biens de ladite succession, propriété foncière, personnelle ou mixte, laquelle succession est composée de la moitié indivise d'intérêt dans des propriétés ci-après décrites, et autres biens ci-dessous décrits, à savoir—

I.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans le sus-dit lief borné par les rues Colisée, Urania, Félicité et Prytania. Un dessin étant designé par le numéro quatre (4) sur un plan par C. A. Heder, voyer, sous la date du 4 avril 1851 et déposé pour références en l'étude de Thomas J. Beck, alors un notaire en cette ville, et lequel autre est désigné comme le lot No cinq (5) sur un plan de huit (8) lots de terre, déposé pour références en l'étude de A. Bouchereau, autrefois un notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Félicité sur les profondeurs ci après, à savoir: soixante six (66) pieds et cinq (5) lignes, sur la ligne de côté du lot No quatre (4) le séparant du lot No trois (3) soixante-treize pieds et deux (2) pouces de profondeur sur la ligne de division entre les lots No quatre et cinq et soixante dix neuf (79) pieds onze (11) pouces, sur la ligne de côté du dit lot No cinq (5) le plus près de la rue Colisée, le séparant du lot No six (6) du dit lief, laquelle dite propriété fut acquise par ledit défunt William B. Schmidt, par achat de Mme Helen F. McCallum, par deux actes passés pardevant Edward Barnett, un notaire en cette ville le neuvième (9) jour de juillet (1879) mil huit cent soixante dix.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations là dessus et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, St Charles, Julie et St Joseph, désignés par les Nos (2) trois et (4) quatre sur un devis ou certificat d'arpentage fait par D. N. Brosnan, voyer de ville, sous la date du 5 décembre 1887, lesquels dits lots sont contigus et d'après ledit devis mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: ledit lot No trois (3) mesurant vingt six (26) pieds huit (8) pouces de face à la rue Camp, sur cent soixante treize (173) pieds de profondeur entre lignes parallèles et ledit lot No quatre (4) mesurant quarante deux (42) pieds huit (8) pouces de face sur la dite rue Camp sur cent soixante treize (173) pieds de profondeur entre lignes parallèles, laquelle dite propriété fut acquise par ledit défunt, William B. Schmidt par achat de Mme Francis A. Sullivan et autres, par acte passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 22 juin 1881.

4° Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits, voies, et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No Cent quarante trois (143) borné par les rues Magasins, Constance, Robin et Tchoupitoulas, formant l'encoignure des rues Magasins et Robin, désigné par la lettre A, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, et mesurant d'après ledit devis quarante trois (43) pieds huit (8) pouces et six (6) lignes, sur la dite rue Magasins sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de profondeur et façade à la rue Robin, entre lignes parallèles; laquelle dite portion de terre étant composée de tout le lot No dix (10) et de quatorze (14) pieds onze (11) pouces quatre (4) lignes, du lot No neuf (9) sur un plan de F. C. Boudousquié, architecte daté le 5 avril 1867, déposé pour référence en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville, étant même propriété que ledit défunt William B. Schmidt acquit par achat de la succession de John McVoute par un acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 7me jour de décembre 1887, (Mil huit cent quatre vingt sept)

II.

MEUBLES ET CHOSES EN ACTIONS.

Actuel de l'intérêt dudit William B. Schmidt dans et aux affaires de Schmidt et Zeigler comme suit: Dudit William B. Schmidt, récemment décédé, dans et aux affaires conduites et faites par lui, et Francis M. Zeigler, sous le titre et nom de la raison sociale Schmidt & Zeigler en cette ville et aussi dans et aux articles e meubles de maison, stocks et bons, police d'assurance et autres choses enregistrées dans l'inventaire de la succession de William B. Schmidt, enregistré dans la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, No 65,260 du jour d'août 1901, dans l'affaire No 65,260 du dossier de la dite Cour, et intitulée succession de William B. Schmidt; l'intérêt dudit William B. Schmidt étant une moitié d'intérêt indivise dans le tout desdits actifs ci-dessus et l'intérêt dudit James J. Schmidt étant un huitième d'intérêt indivise dans la succession de William B. Schmidt, après une complète liquidation de la même, la propriété de ladite succession étant sujette à l'usufruit en faveur de Mme Virginia Jackson, veuve de William B. Schmidt.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest T. Florence, avocat pour le plaignant.

7 fév—7 8 10 14 21 28—mars 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 416 et 418 rue Soraparu, entre les rues Roussan et Tchoupitoulas.

Mme Eleanore Renaud vs P. C. Kapper et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 66,622. En vertu d'un writ de fieri facias contre P. C. Kapper Vienna Steam Sausage Manufacturing Company, Limited, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 13 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pauseson, Tchoupitoulas, Soraparu et Première, désigné par le No 1 sur un devis par Thompson, voyer, 30 mai 1889, d'après lequel ledit lot mesure vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Soraparu, cent vingt-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt quatre pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Roussan et vingt-cinq pieds sept pouces et deux lignes de largeur dans le fonds, étant borné par une allée ouvrant par la rue Soraparu de neuf pieds six pouces de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shér f Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

7 fév—7 14 21 28—mars 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martial Cabanis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 65,174—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peut en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zeegel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham et Cunningham, avocats.

5 mars—5 9 14

## VENTES A L'ENCAN.

### Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le joli cottage simple avec vestibule

2557 RUE ANNONCIATION,

Près de la rue Première.

Alice McGinnis femme de Nicholas Giurvich vs Jno. A. McGinnis et als—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 65,519.

En vertu de et conformément à un jugement donné le 24 février 1902 et signé le 28 février 1902 par l'Honorable Geo. B. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par Jos. A. Brennan, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci après décrite dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Laurel, Soraparu et Première et mesurant le tout plus ou moins trente quatre (34) pieds sept (7) pouces de face sur la rue Annonciation par cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot original désigné par le No 225 sur un plan déposé en l'étude d'Edw rd G. Gottschalk ancien notaire en cette ville sur le No 57 dans son livre de plans No un et mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Annonciation sur cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et d'un morceau ou langue de terre mesurant quatre (4) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes plus ou moins de profondeur d'une plus grande portion de terre et lesquels dits deux lots ou portions de terre ci dessus décrits formaient un morceau de propriété. Aussi une autre portion de terre dans le même district et ilet commençant à une distance de 125 pieds de la rue Annonciation et mesurant vingt six (26) pieds de largeur sur la ligne plus près de et parallèles avec ladite rue, vingt trois (23) pieds deux (2) pouces de largeur sur l'extrême ligne du fond par trente quatre (34) pieds huit (8) pouces et six (6) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Philippe et trente cinq (35) pieds un (1) pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Première le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, 2557 rue Annonciation, contenant neuf chambres, vestibule, deux citernes, arrière cour, entrée de côté, retiré de la banquette et loué par mois au prix nominal de vingt piastres.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de la vente et devant payer les taxes de 1902 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

1er mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

### J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux étages.

No 2220 rue Decatur, à l'encan à la Bourse, 311 rue Baronne.

MARDI LE 8 AVRIL 1902, A MIDI.

Charles W. Ziegler, exécuteur et als vs Mme Virginia A. Schmidt et als.

No 66,125 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 décembre 1901, et signé en Cour ouverte le 19 décembre, 1901, Joseph L. Onorato, Encanteur est ordonné et autorisé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans de vendre à l'enchère publique pour effectuer un partage dans l'affaire en ceci intitulée la propriété ci-après décrite.

La vente sera lieu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 8 avril 1902 à midi à laquelle heure et endroit la propriété ci-après sera vendue.

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville et désigné par le numéro deux dans l'ilet borné par les rues Levée, Victoire, Marigny et Champs Elysées, sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté le 29 février 1852, et déposé en l'étude de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesurant dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue Victoire sur cent trente quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles étant la même propriété acquise par John Thiel par achat de Christian Jakob par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville, le 31 mars 1868. Acquis par Wm B. Schmidt et Francis M. Ziegler, associés sous la raison sociale de Schmidt & Ziegler, à la vente du shérif daté le 24 octobre 1878, dans le procès d'eux mêmes vs John Thiel. No 10018, du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans et enregistré dans le Bureau des Transports, dans le livre No 109 folio 638. Les améliorations sont connues comme le No 2220 rue Victoire (maintenant rue Decatur), et consistant en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre et payer pour l'acte de vente pardevant Chas Rosen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

2 mars—2 9 16 23 30—avril—6 8

### Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence Elégante

No 1640 rue State, près de la rue St-Charles.

MARDI, le 11 MARS 1902, à MIDI, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido.

SUCCESSION D'ALBERT L. ABBOTT.

No 66,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, daté le 29 janvier 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Lesdits lots sont désignés comme numéros 15, 16, 17, 18, 19, 20 sur le plan original de Bloomingdale, fait par B. Buisson; ils sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur 178 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre ligne parallèles.

Conditions—Un quart comptant la balance en billets payables en 1, 2 et 3 ans avec 7 pour cent d'intérêt payable annuellement. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, devant être fait pardevant Busière Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

CHAS S. PITCHER, encanteur.

J. J. McLoughlin, avocat

2 fév—2 9 16 23—mars 2 11

Succession de Martial Cabanis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 65,174—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peut en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zeegel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham et Cunningham, avocats.

5 mars—5 9 14

## VENTES A L'ENCAN.

### Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages en bois,

Avec bâtisse d'écurie dans le fond. Nos 811 et 813 rue Robin.

In re Philip Gensler, Jr., administrateur, vs George Lincoln et als.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—le MARDI 8 avril 1902, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 novembre 1901 et signé le 23 novembre 1901 et d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, daté le 4 mars 1902, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée, (dossier No 64,304) il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, mesurant 31' 10" 5''' de face à la rue Robin sur 63' 11" 3''' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que la propriété ci dessus décrite, contigu à la même et mesurant 15' 11" 2 1/2''' de face à la rue Robin sur 63' 11" 2''' de profondeur, entre lignes parallèles; étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No 1. Lot numéro 1ère et 2ème propriétés ci dessus décrites d'après un devis ou plans par E. Sergi, I. C., daté le 29 mai 1847, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848. Les améliorations comprenant une grande et confortable résidence en bois à deux étages désignée comme le No municipal 811 rue Robin agréablement subdivisée et arrangée. Le fond est amélioré par une bonne bâtisse d'écurie en bois, et égales ent par une bâtisse à un étage pour bureau sur la façade contiguë à la résidence et portant le No 813 rue Robin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, payable en un et deux ans, représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété; les taxes de 1902 payées par l'acquéreur, et l'acquéreur assumant les taxes de 1902.

Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire; un dépôt de 10 0/0 exigé.

6 mars—6 9 16 23 30—avril 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle occasion pour les placeurs.

Etendue de terre de valeur,

Ilet de choix, etc., dans McDonoghville.

Succession de PIERRE NOUGUE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 63,634.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 6 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Nougué, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Une certaine étendue de terre, avec amélioration, dans le Cinquième District de cette ville dans le fond de McDonoghville, subdivisée en six lots de terre désignés par les numéros 4, 5, 6 7 8 et 9, sur un devis fait par Edgar Price, voyer, daté le 9 janvier 1902 et mesurant comme suit:

Le lot No 4 mesurant cent quatre vingt douze pieds de face sur la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, sur une profondeur de 458 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté supérieur, 406 pieds sur la ligne le divisant du lot 5, et 200 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Le lot No 5 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, 406 pieds sur la ligne du lot No 4; 353 pieds et 5 pouces sur la ligne du lot No 6, et 200 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Le lot No 6 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, sur 353 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 5; 342 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté le séparant du lot No 7, et 196 pieds 1 pouce et 4 lignes sur une ligne rompue dans le fond.

Le lot No 7 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock; 342 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 6; 363 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 8, et 193 pieds dans le fond.

Le lot No 8 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, 363 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 7; 383 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 192 pieds sur la ligne du fond.

Le lot No 9 mesurant 84 pieds sur la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 383 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 8, 392 pieds sur l'autre ligne de côté et 80 pieds 5 pouces sur la ligne du fond.

2° Une certaine portion de terre contigue à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre A, sur ledit appartage, mesurant 350 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 394 pieds sur la ligne supérieure de côté, le séparant du lot No 9 ci-dessus décrit, 428 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté inférieur; 351 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus en tout comptant, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Actes de vente et les timbres du revenu des E.-U. attachés aux frais des acquéreurs, pardevant MM. Zengel et Loomis, notaires. Un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

MM. Cunningham et Cunningham, avocats.

2 fév—2 9 16 23—mars 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale de Choix.

Une proéminente localité.

Le grand et splendidement situé magasin en briques à quatre étages et résidence, à l'encoignure Nord Ouest des rues Peters et Bienville.

Autrefois connu comme

L'HOTEL DE SOTO.

Directement en face du dépôt de frêt du chemin de fer Southern Pacific près de la Bourse aux Sucres et de la raffinerie; à proximité des débarcadères des steamboats et steamships, fabriques, etc.

Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1907 pour $125 par mois.

Succession de Henriette M. L. Pichot.

No 65,501—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 7 février 1902 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Henriette M. L. Pichot, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, Bienville, Decatur et Conti, mesurant (67) soixante-sept pieds de face à la rue Nord Peters, sur soixante-dix neuf (79) pieds de profondeur et façade à la rue Bienville, sur un plan fait par S. J. Turpin, voyer, le 26 avril 1881.

Les améliorations connues ayant les numéros municipaux 303, 305 et 307 rue Nord Peters et 401, 403, 405, 407, 409 et 411 rue Bienville, comprenant le grand et substantiel magasin et résidence en briques à quatre étages, autrefois connu comme "l'Hôtel De Soto," et actuellement occupé comme café et restaurant de première classe et résidence par le bien connu et populaire maître queux M. Victor Le Beau. Cette propriété est splendidement située dans le cœur du centre des affaires, près des dépôts de chemin de fer, débarcadères de vapeurs, admirablement adaptée pour toutes affaires commerciales, où fabrique, et destinée à devenir d'une excessive valeur dans le future et se recommande à l'attention des capitalistes comme un placement sûr et profitable avec un futur avantageux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 au-dessus et en sus du prix de l'adjudication. La vente devant être sujette à un bail expirant le 30 septembre 1907, à Victor Le Beau au taux de $125 par mois.

L'acte de vente devant contenir les stipulations usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc.

Actes de vente et les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Félix J. Dreyfous, avocat.

9 fév—9 16 23—mars 2 9 13

## VENTES A L'ENCAN.

### Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2804 & 2806 rue Dumaine, entre White et Dupré.

Succession de Clothilde Tessier, veuve de Jean P. Abadie.

No 66,637—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 26 février 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, White et Dupré, sur un plan de S. G. De l'Isle, voyer, daté le 1er décembre 1892, attaché à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 20 février 1893, lequel lot commence à une distance de 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Dumaine et White et mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Dumaine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres, citerne, hangar, etc., des deux côtés et désigné par les Nos 2804 et 2806 rue Dumaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, payable en un et deux ans, représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété; les taxes de 1902 payées par l'acquéreur, et l'acquéreur assumant les taxes de 1902.

Acte de vente et les timbres du revenu à la charge de l'acquéreur pardevant E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire; un dépôt de 10 0/0 exigé.

6 mars—6 9 16 23 30—avril 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle occasion pour les placeurs.

Etendue de terre de valeur,

Ilet de choix, etc., dans McDonoghville.

Succession de PIERRE NOUGUE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 63,634.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 6 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Nougué, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Une certaine étendue de terre, avec amélioration, dans le Cinquième District de cette ville dans le fond de McDonoghville, subdivisée en six lots de terre désignés par les numéros 4, 5, 6 7 8 et 9, sur un devis fait par Edgar Price, voyer, daté le 9 janvier 1902 et mesurant comme suit:

Le lot No 4 mesurant cent quatre vingt douze pieds de face sur la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, sur une profondeur de 458 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté supérieur, 406 pieds sur la ligne le divisant du lot 5, et 200 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Le lot No 5 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 406 pieds sur la ligne du lot No 4; 353 pieds et 5 pouces sur la ligne du lot No 6, et 200 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Le lot No 6 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, sur 353 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 5; 342 pieds 8 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7, et 196 pieds 1 pouce et 4 lignes sur une ligne rompue dans le fond.

Le lot No 7 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock; 342 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 6; 363 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 8, et 193 pieds dans le fond.

Le lot No 8 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, 363 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 7; 383 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 192 pieds sur la ligne du fond.

Le lot No 9 mesurant 84 pieds sur la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 383 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 8, 392 pieds sur l'autre ligne de côté et 80 pieds 5 pouces sur la ligne du fond.

2° Une certaine portion de terre contigue à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre A, sur ledit appartage, mesurant 350 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 394 pieds sur la ligne supérieure de côté, le séparant du lot No 9 ci-dessus décrit, 428 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté inférieur; 351 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus en tout comptant, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Actes de vente et les timbres du revenu des E.-U. attachés aux frais des acquéreurs, pardevant MM. Zengel et Loomis, notaires. Un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

MM. Cunningham et Cunningham, avocats.

2 fév—2 9 16 23—mars 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Beaux Lots pour Bâtir.

Sur les rues

Canal et Iberville (autrefois Douane.)

JOLI COTTAGE SIMPLE, 4226 DOUANE.

Succession de Robt. L. Patterson.

Jeudi, le 27 mars.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C. Dossier No 60,749 dans l'affaire de la succession de Robert L. Patterson, il sera vendu à l'enchère publique:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Hennessey, Iberville (anciennement Douane) et Salomon, désigné par les Nos 2, 3 et 4, lesquels sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 3 mesurant 30 pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de 156 pieds, 8 pouces entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 32 pieds de face sur la rue Iberville par une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces, les améliorations consistent en un cottage simple en bois contenant trois ou quatre chambres et connu comme le No 4226 rue Iberville.

Le lot No 4 est contigu au lot No 2 de son côté vers la rue Salomon et mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces. Les mesures sont toutes conformément à un arpentage fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, daté le 13 février 1902.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, la balance devant être payé en deux paiements égaux, payables respectivement dans un et deux ans de la date de vente, représenté par les billets des acquéreurs; la portion non payé du prix d'achat devant être garantie par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de l'année 1902, la portion non payée devant porter intérêt à 8 pour cent; les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant R. L. Tullis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, Léon L. Labatt, avocats.

23 fév—23—mars 2 9 16 23 27

### AVIS AUX CREANCIERS.

New Orleans Fruit Auction Co. Ltd. et als versus S. Lain & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,028—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Segari, liquidateur de cette SOCIÉTÉ, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas Rosen, avocat.

25 fév—26—mars 2 7

## VENTES A L'ENCAN.

### Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables de Commerce et Résidences, et Lots de Terre.

3001 et 3 03 Chippewa, coin de la rue Septième, occupé comme Grocerie, Buvette et Résidence

COTTAGE DOUBLE,

714 et 716 Neuvième, entre les rues Chippewa et Annonciation

TROIS COTTAGES DOUBLES,

Nos 601 603, 605, 609, 611 et 613 Harmony, coin de la rue St-Thomas,

et

DEUX LOTS DE TERRE,

St-Thomas, coin de la rue Pleasant.

Succession de Jacob Walter Stringer.

No 65,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI le 25 mars 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 février 1902, de l'Hon. Geo H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciation (autrefois Jersey), ledit lot ou portion de terre est désigné par le No 1 sur un devis fait par A. Toledano, ingénieur civil, et mesurant 31 pieds 4 1/4 pouces de face à la rue Chippewa, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de 95 pieds, et formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième, et ledit lot ou portion de terre est la plus grande partie du lot No 1 sur un plan dressé par W. T. Thompson, le 3me jour de mai 1841, et déposé en l'étude de D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par les Nos 3001 et 3003 rue Chippewa et comprenant une bâtisse en bois occupée comme une épicerie, buvette et résidence.

2